

NOMBRE TOTAL DES CONDAMNATIONS EN CANADA, 1888-95.

INFRACTIONS.	CONDAMNATIONS DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 SEPTEMBRE.							
	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
I. Crimes et délits contre la personne.	4,790	5,284	5,093	4,787	4,864	4,589	4,599	4,652
II. Crimes et délits contre la propriété avec violence.	225	283	276	283	251	362	450	461
III. Crimes et délits contre la propriété sans violence.	3,437	3,774	3,614	3,614	3,431	3,613	4,126	3,803
IV. Outrages à la propriété.	332	236	247	253	242	386	615	390
V. Faux en écriture et fausse monnaie.	45	41	46	36	41	46	37	61
VI. Autres infractions non comprises dans les classes précédentes..	28,820	28,813	29,264	28,442	26,168	26,657	26,329	28,218
Total.	37,649	38,431	38,540	37,415	34,997	35,653	36,156	37,585

Depuis la publication du rapport de 1892, on a découvert que les renseignements reçus par la division des statistiques du ministre de l'Agriculture, ne comprenaient pas les cas instruits dans les Territoires du Nord-Ouest par les inspecteurs de la police à cheval, à l'exception des cas portés en appel et jugés par les juges et magistrats stipendiaires du Nord-Ouest. Ceci connu, le personnel de la division examina les papiers de la police à cheval depuis 1883. Cet examen, qui nécessita un grand travail, a été complété, et le tableau suivant qui donne le nombre des cas qui auraient dû être compris dans les rapports publiés à partir de 1882 a été préparé:—

AFFAIRES INSTRUITES PAR LES MAGISTRATS STIPENDIAIRES ET LES INSPECTEURS DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

ANNÉES.	ACCUSATIONS LIBELLÉES.			Condammations sommaires.	Condammations totales.
	Nombre des accusations.	Acquittements.	Condammations.		
1883	29	10	19	165	184
1884	58	36	22	235	257
1885	92	75	17	156	173
1886	56	39	17	314	331
1887	45	28	17	173	190
1888	29	25	4	139	143
1889	32	27	5	172	177
1890	47	36	11	154	165
1891	42	32	10	192	202
1892	77	67	10	286	296

Le nombre des affaires poursuivies devant les magistrats stipendiaires et la police à cheval du Nord-Ouest en 1892 n'est pas donné séparément, mais se trouve compris dans les rapports généraux des Territoires.